



C.S.M. PLONGÉE



Sorties plongées Information / Rappel des règles

Les sorties plongées sont organisées par les équipes bénévoles du CSM Plongée qui est un club sportif associatif et nécessitant un investissement temporel et énergétique important.

Afin de permettre au plus grand nombre d'adhérents de participer, les prix communiqués sont adaptés pour des GROUPES.

Par conséquent, les hébergements proposés sont collectifs et sur aucun séjour il ne peut être garanti (voire possible) d'avoir des chambres individuelles et des repas gastronomiques à la carte.

De fait, les séjours vous sont proposés pour un ensemble plongées / hébergement / restauration et, le cas échéant, transport, à l'exception des séjours où des accompagnants non plongeurs pourront participer (cela vous est précisé pour chaque séjour).

A noter que les plongeurs membres du CSM Plongée et acceptant l'ensemble de la prestation sont prioritaires ; toute demande « à la carte » pourra être étudiée au cas par cas et selon les places disponibles.

Concernant les annulations nous vous informons ou rappelons que, conformément au compte-rendu de l'assemblée générale du 20 juin 2018 :

« Les désistements pour convenances personnelles à moins de 2 mois du départ, qui occasionnent pertes de temps, problèmes d'organisation et de gestion de l'encadrement, entraîneront une retenue d'un tiers du coût total. Les désistements pour cas de force majeure devront être justifiés. Pour les sorties nécessitant un trajet par avion, le club propose, via l'organisme organisateur, la souscription, facultative, d'une assurance annulation, car le coût du voyage n'est pas remboursable et ne pourra donc pas être demandé au club. »

et au règlement intérieur de la section Plongée en vigueur :

« Un voyage, une sortie, un stage ne peut être remboursé que pour une raison de force majeure (santé...) sur présentation d'un justificatif (certificat médical...). Les modalités de paiement et les conditions de remboursement en cas de désistement seront indiquées sur la fiche d'inscription. ».

Ces 2 documents sont disponibles sur notre site internet www.csmplongee.fr, rubrique « le Club ».